



## Rapport DGD RDC SAD

## A MISE EN OEUVRE DE L'ACTION [ANNÉE 4 - PÉRIODE 4]

### A.1 OBJECTIF 01

**Les populations d'agriculteurs familiaux améliorent leurs revenus en mettant en place des systèmes de gestion durable des ressources de leurs terroirs.**

**Pour le volet apicole : Des apiculteurs professionnels améliorent leurs revenus tout en mettant en place des systèmes de gestion durable des ressources de leurs terroirs.**

*L'objectif est d'améliorer les revenus de 2.050 ménages d'agriculteurs familiaux dans 3 régions du Kongo-central : dans la périphérie immédiate de Kisantu, dans la région de Mbanza-Ngungu, et en périphérie de la Réserve de Biosphère de Luki. L'action s'appuie sur des techniques innovantes basées sur une gestion durable des ressources naturelles, sur l'appui à des chaînes de valeur inclusives, sur le renforcement des structures de service, et sur l'amélioration des stratégies par de la recherche.*

A = car malgré la baisse par rapport à l'an 3 les valeurs annoncées en fin de programme pourront vraisemblablement être atteintes.

Indicateurs	Base line	An 3 atteint	An 4 prévu	An 4 atteint	An 5 prévu	Type
(ccds) Progression du revenu moyen annuel des exploitations familiales soutenue par le CCDS	900 US\$	+21% (1092 USD)		<b>+4,8% (943 US\$)</b>	+15% (1.035 US\$)	CI
(synapic) Progression du revenu moyen annuel issu des activités apicoles des exploitants apicoles bénéficiaires	0% (valeur brute : 73 US\$ )	+165% (194 US\$)		<b>147 US\$</b>	+15% (84 US\$)	CI
(ccds) % d'agriculteurs et agricultrices bénéficiaires qui maîtrisent au moins 3 techniques agroécologiques	0% (0)	61% (55)		<b>+100% (90)</b>	75% (68)	CI
(synapic) % d'apiculteurs qui maîtrisent le calendrier apicole: Progression du taux de ruches récoltées à la fin du cycle	39%	55%		<b>40%</b>	75%	OP

#### Information détaillée sur les indicateurs

- Concernant indicateur [1] "(ccds) Progression du revenu moyen annuel des exploitations familiales soutenue par le CCDS"

##### Evolution

De manière générale, même si le revenu est en hausse, passant de 900 \$ à 943 \$ par rapport à la base line. Il est cependant en régression par rapport à celui atteint en 2019.

Cette baisse s'explique principalement par la pandémie de Covid-19 qui a impacté tant les aspects liés à la production que ceux liés à la commercialisation, et donc directement aux revenus des ménages. En effet, parmi les restrictions liées à la pandémie figurait l'interdiction des rassemblements.



Les diverses interprétations des mesures par les pouvoirs locaux ont résulté en de nombreux cas de corruption et d'extorsion, notamment des agriculteurs. Cette situation n'a pas du tout rendu le travail des agriculteurs facile et a parfois même occasionné les arrêts des certains travaux champêtres, des pertes de culture, etc. et qui ont eu pour conséquences la baisse de production agricole et baisse de recettes chez les agriculteurs ruraux. L'accès aux marchés a aussi été perturbés dans de nombreux cas : baisse de fréquentation d'acheteurs, baisse des volumes d'achat, etc.

Les ménages pilotes représentent la seule catégorie ayant obtenu le plus de revenu et dépassé la cible. Cela se justifie par le fait qu'il s'agit d'agriculteurs ayant plusieurs champs et qui s'investissent le plus pour la rentabilité de ceux-ci (emploi de la main-d'œuvre et surface agricole utile plus importante).

[Source de vérification](#) : CCDS-échantillon revenus 2020 relevés auprès d'une cohorte de 90 agriculteurs.

- Concernant indicateur [2] "(synapic) Progression du revenu moyen annuel issu des activités apicoles des exploitants apicoles bénéficiaires"

#### **Evolution**

L'augmentation sensible du rendement grâce à l'accompagnement de proximité et la sécurisation foncière des ruches, ainsi que la sécurisation du prix de vente du miel sont les principaux facteurs favorisant l'accroissement des revenus de apiculteurs.

Néanmoins, comparativement à l'année 2019, on note une baisse sensible des revenus, essentiellement due au faible pourcentage des ruches récoltées et dans une moindre mesure, à l'absence de récolte par certains apiculteurs.

[Source de vérification](#) : 2020 SSE Synapic, suivi annuel réalisé auprès d'un échantillon de 42 apiculteurs + rapport de mission février 2021.

- Concernant indicateur [3] "(ccds) % d'agriculteurs et agricultrices bénéficiaires qui maîtrisent au moins 3 techniques agroécologiques"

#### **Evolution**

La totalité des 90 ménages composant l'échantillon ont maîtrisé au moins 3 techniques agro écologiques sur l'ensemble de techniques vulgarisées, parmi lesquelles nous pouvons citer : la non-incinération, l'association des cultures, jachères de courte durée (3 et 6 mois), l'apport des matières organiques (valorisation des déjections animales et des déchets végétaux) et la lutte biologique contre les ravageurs et les maladies des cultures (par la préparation du bio pesticides).

Ce décompte s'opère dans le cadre des Champs Ecole paysans, et non sur les parcelles individuelles.

[Source de vérification](#) : Noms adoption pratique AE

- Concernant indicateur [4] "(synapic) % d'apiculteurs qui maitrisent le calendrier apicole: Progression du taux de ruches récoltées à la fin du cycle"

#### **Evolution**

Le nombre de ruches ayant augmenté significativement au sein des ruchers concentrés, en cours de cycle (83 ruches supplémentaires, rapportées ou construites depuis 2018, passant de 150 à 233 ruches en tout, en début d'année 2020), le taux de ruches ayant finalisé un cycle complet s'en trouve réduit : en effet, seules 94 ruches ont été récoltées.

D'un autre côté, la diminution du nombre de ruches récoltées est liée aux désertions de certaines ruches par les colonies.

Les désertions peuvent être expliquées par :

1) Les attaques des prédateurs (fourmis rouges principalement - mauvaise gestion, dispositif de prévention, animation doit être accrue même si pas toujours appliqué),



2) La fluctuations du climat - les évènements de chaleur extrême ou de fortes intempéries peuvent éloigner les essaims temporairement. La réinstallation prenant alors du temps, la récolte ne peut être faite dans la saison qui suit ;

3) Certaines ruches n'étaient pas assez productives et le choix a été fait de ne pas récolter pour laisser le miel aux abeilles. L'accent est alors mis sur la récolte suivante.

Pour les nouvelles colonies qui ont repeuplé les ruches, elles sont trop jeunes pour produire en première année.

De manière générale, les désertions sont fréquentes chez les espèces d'abeilles présentes. Les améliorations doivent donc porter sur : 1) l'accompagnement de l'animation pour prévenir les désertions qui peuvent l'être, 2) l'accompagnement sur la recolonisation des ruches une fois qu'elles sont désertées, et 3) l'amélioration du système d'alerte précoce en cas d'attaque de ravageurs.

[Source de vérification](#) : 2020 SSE SYNAPIC, outil de suivi de proximité + rapport de mission février 2021.

### A.1.1 RÉSULTAT R1

#### Les productions sont augmentées via l'agroécologie

##### Pour le volet apicole: Les productions apicoles sont augmentées

*Le résultat est consacré à la diffusion de techniques agroécologiques en tenant compte de la sécurité foncière des parcelles. Le but poursuivi est d'améliorer la fertilité des sols, en utilisant des techniques douces, sans intrants chimiques, respectueuses des sols et de l'environnement. Les techniques visent également à diminuer la pression de déforestation, en réintroduisant des arbres sur les parcelles.*

#### B pour superficie reboisée

Indicateurs	Base line	An 3 atteint	An 4 prévu	An 4 atteint	An 5 prévu	Type
(ccds) Progression moyenne des rendements agroécologiques réalisés	baseline = parcelle 1 (témoin)	+67%		<b>+144%</b>	+28% par rapport à la baseline	CI
(synapic) Progression moyenne des rendements apicoles à Luki (litres/ruche/an)	8,3 litres / ruche / an	+64% (13,6 litres)		<b>+76% (14,6l/ruche)</b>	+28% (10,6 litres)	CI
(ccds) Superficie agricole reboisée et maintenue dans la région de Kisantu	81ha	211 ha	420ha	<b>291,3 ha</b>	500ha	CI
(synapic) Superficie apicole reboisée et maintenue autour de Luki	22 ha	60 ha		<b>79,3 ha</b>	90 ha	CI
(ccds) Nombre d'AGR développées avec des groupements de femmes	0	3		<b>4</b>	3	CI

#### Information détaillée sur les indicateurs

- Concernant indicateur [1] "(ccds) Progression moyenne des rendements agroécologiques réalisés" **Evolution**

Il s'agit de saisons B de 2020 et A 2019 (dont certains résultats étaient disponibles en 2020) qui ont été comptabilisées pour 2020, la saison A 2020 finissant son cycle en janvier-février 2021 n'a pas été prise en compte; elle sera comptabilisée en 2021.

La progression du rendement se base sur les résultats obtenus des expérimentations menées dans les CEP et à Nkamu. Elle s'obtient par le rapport entre le poids de produits obtenus sous



l'influence du meilleur traitement et le poids obtenu dans la parcelle témoin et est exprimée en pourcentage. Les données prélevées représentent le poids sec de tous les produits exceptés pour le manioc et le gingembre. L'arachide n'a pas fait l'objet d'essai au cours de la période indiquée.

L'augmentation très forte des rendements est à nuancer : si l'on observe une amélioration notable des rendements de l'ensemble des parcelles cultivées grâce aux pratiques agroécologiques, les méthodes de conduite des essais est faite en conditions réelles et non dans le cadre protégé de la recherche. Les facteurs influençant les rendements sont trop nombreux pour permettre d'analyser statistiquement certaines pratiques.

Cela dit, l'amélioration visible des rendements contribue à convaincre les agriculteurs et agricultrices de l'intérêt de l'agroécologie.

[Source de vérification](#) : [Source de vérification données essais 2020](#)

- Concernant indicateur [2] "(synapic) Progression moyenne des rendements apicoles à Luki (litres/ruche/an)"

#### **Evolution**

Le rendement moyen (litres/ruche/an) est calculé sur base des ruches dotées en année 1 et celles ramenées par les apiculteurs, disposées au sein des ruchers concentrés (RC) qui bénéficient d'un suivi rapproché. On y observe une nette amélioration des rendements, avec un dépassement, les deux années consécutives (3 et 4) de la cible de fin de programme.

L'amélioration des rendements s'explique principalement par la qualité du suivi par les animateurs d'ULB-Coopération, ainsi que par l'amélioration des connaissances apicoles des apiculteurs formés et encadrés. A cela, on peut rajouter que :

- 1) Pour les ruches qui ont été peuplées depuis 2019, les colonies se renforcent. Les apiculteurs se concentrent donc sur ces colonies qui produisent mieux, offrant donc directement une meilleure rentabilité.
- 2) La progression de la qualité technique de certains apiculteurs est fortement marquée, avec des grandes disparités entre les apiculteurs. Celles et ceux qui ont bien intégrés les conseils et suivent leurs ruchers de près ont des résultats très intéressants et ont augmenté considérablement leurs rendements.

[Source de vérification](#) : [2020 SSE Synapic, suivi annuel réalisé auprès d'un échantillon de 42 apiculteurs + rapport de mission février 2021.](#)

- Concernant indicateur [3] "(ccds) Superficie agricole reboisée et maintenue dans la région de Kisantu"

#### **Evolution**

Le retard pris pour le reboisement par le partenaire CCDS a persisté. Des difficultés opérationnelles ont plombé cette activité :

- l'incompréhension sur le droit de planter des arbres par les non ayant droit sur les terres des ayant droit (ceci dans les CEP où la plupart des membres sont non ayant droit) ;
- de nombreux cas de feux de brousse aussi bien dans les pépinières que dans les espaces plantés ont eu lieu : soit par sabotage, soit occasionnée par la chasse ou l'activité agricole des exploitations voisines ;
- de cas de vols des plantules dans les pépinières ont été recensés.

Ce qui fait qu'au final seule une charge d'environ 75 ha additionnels ont été préparés et mis en bocage ou dans les limites entre les parcelles dans les CEP, essentiellement chez les ayant droit.

L'équipe s'attèle actuellement à mettre en place des stratégies pour contourner les difficultés:

- focaliser le reboisement sur les terres des AD;



- appuyer les bocages des parcelles individuelles dans les CEP (encadrés par le contrat de cession sur les terrains des fédérations);
- mettre en place des pépinières décentralisées où les AD seront associées dans leur gestion.

[Source de vérification : Rapport CDS Reboisement et Bocage](#)

- Concernant indicateur [4] "(synapic) Superficie apicole reboisée et maintenue autour de Luki"

#### **Evolution**

L'essentiel du reboisement réalisé au niveau des ruchers l'a été dans les limites foncières des ruchers. De plus en plus, les apiculteurs étendent le reboisement en périphérie de ruchers jusqu'à négocier le reboisement sur de concessions voisines. La surface totale reboisée autour des ruchers s'élève à 69,3 ha, et est en progrès constant (avec l'installation de nouveaux ruchers).

A cela s'ajoute les 10 ha déjà aménagés au niveau du jardin botanique mellifère de Luki (JBML), en partenariat avec l'INERA – dans le but d'améliorer la conservation, la valorisation et la connaissance des plantes mellifères, locales et exotiques – et de fournir semences et boutures aux pépinières des ruchers. La surface totale reboisée s'élève donc à 79,3 ha.

[Source de vérification : 2020 SSE SYNAPIC, outil de suivi de proximité + rapport de mission février 2021.](#)

- Concernant indicateur [5] "(ccds) Nombre d'AGR développées avec des groupements de femmes"

#### **Evolution**

4 types d'AGR ont finalement été retenus après tous les essais réalisés en 2019 (où au total 5 étaient fonctionnels et en cours d'essai), il s'agit du jus de gingembre, jus de fruits, chips de gingembre et épices en poudre. Une cinquième AGR (courge) ayant fonctionné au cours de l'année 2020 a été arrêtée à la suite de difficultés opérationnelles : l'AGR était considérée comme étant non rentable (coût de production élevé) et départ de la plupart de membres qui la constituaient à la suite à un conflit au niveau du village.

Néanmoins, l'activité est en passe d'être relancée moyennant certaines réorientations en termes de changement des sources d'approvisionnement moins coûteuses que celles expérimentées auparavant.

3 groupes également ont été accompagné durant l'an 4 du programme. Un seul groupe (Kindona) s'est montré efficace et capable de poursuivre les transformations et la commercialisation avec un faible accompagnement. Les deux restant (Kinduala et Nteto) doivent encore impérativement être assisté sur tous les aspects le développement de leurs AGR.

[Source de vérification : Rapport annuel des activités des AGR, rapport des activités des GFES, comptes d'exploitation prévisionnels des produits transformation pour AGR](#)

## A.1.2 RÉSULTAT R2

### **Les organisations de producteurs sont capables de rendre les services dus à leurs membres**

#### **Pour le volet apicole : Les organisations apicoles sont capables de rendre les services dus à leurs membres**

*Le résultat vise à renforcer des fédérations de producteurs et d'apiculteurs, afin de les rendre aptes à procurer des services de qualité à leurs membres, dans une approche genre : amélioration des marges commerciales, accès aux facteurs de production (foncier, intrants), accès aux nouvelles technologies, plaidoyer.*

Indicateurs	Base line	An 3 atteint	An 4 prévu	An 4 atteint	An 5 prévu	Type
(ccds) % de femmes à des postes de gestion ou de prise de décision au sein	27%	47%		47%	50%	CI



des structures accompagnées						
(ccds) Progression de l'utilisation par les producteurs des Systèmes d'Information sur les Marchés	0%	33%	supprimé remplacé voir ci-dessous	supprimé remplacé voir ci-dessous	50%	CI
(ccds) Nombre de campagnes de plaidoyer menées ou relayées par les fédérations en faveur des CODEV	0	2		3	4	AV

#### Information détaillée sur les indicateurs

- Concernant indicateur [1] "(ccds) % de femmes à des postes de gestion ou de prise de décision au sein des structures accompagnées"

##### Evolution

L'année 4, comme l'année 3, n'a pas connu des mutations importantes au niveau d'une structure, une seule élection a eu lieu au niveau de la fédération FOPD Ngeba; cela n'a pas suffi à modifier le pourcentage de femmes à des postes de gestion. Ce qui se représente toujours une légère supériorité du nombre d'hommes par rapport aux femmes dans les structures accompagnées.

En année 5 plusieurs élections devraient avoir lieu, ce qui devrait permettre de modifier ces rapports.

[Source de vérification](#) : Liste de composition des membres des Organisations Paysannes

- Concernant indicateur [3] "(ccds) Nombre de campagnes de plaidoyer menées ou relayées par les fédérations en faveur des CODEV"

##### Evolution

A côté de 2 problématiques identifiées comme prioritaires de façon collective en 2019 dont la résolution des conflits fonciers trois actions de plaidoyer ont été organisées en 2020 par les délégués de trois (3) fédérations :

- 1) Rencontre de l'Administrateur du Territoire de Madimba afin de plaider sur l'obtention des documents de fonctionnement de 3 fédérations et l'autorisation officielle de parler en faveur des membres et CODEV membres réunis en fédérations dans le territoire de Madimba;
- 2) Participation des délégués de trois fédérations à l'atelier d'évaluation des activités de la FOPAKO et la révision des textes de base organisée à Mbanza-Ngungu au mois de mai 2020.
- 3) Participation de trois fédérations à la formation sur le plaidoyer et le leadership paysan, à l'atelier d'identification des actions de plaidoyer au niveau provincial et à la réflexion sur la mise en place d'une banque agricole en milieu paysans organisés par la FOPAKO à INKISI au mois d'août 2020.

[Source de vérification](#) : Rapport des Actions de plaidoyer des fédérations

### A.1.3 RÉSULTAT R3

**Les structures rendant des services aux producteurs et aux organisations paysannes sont renforcées**  
**Pour le volet apicole : Le centre de référence SYNAPIC est une organisation formelle et viable, capable d'assurer des services utiles à la professionnalisation des apiculteurs**

*Deux structures sont principalement concernées : notre partenaire à Kisantu (CCDS) et le futur centre de référence "Synapic". Les services aux agriculteurs sont : la formation, l'appui et le suivi technique, la gestion et l'information.*

Indicateurs	Base line	An 3 atteint	An 4 prévu	An 4 atteint	An 5 prévu	Type
-------------	-----------	--------------	------------	--------------	------------	------



(ccds) Nombre de chantiers d'amélioration organisationnelle (de type EFQM) définis et mis en œuvre par les partenaires	0	1		5	3	CI
(synapic) Nombre de chantiers d'amélioration organisationnelle (de type EFQM) définis et mis en œuvre par le Réseau SYNAPIC	0	3		3	3	CI

#### Information détaillée sur les indicateurs

- Concernant indicateur [1] "(ccds) Nombre de chantiers d'amélioration organisationnelle (de type EFQM) définis et mis en œuvre par les partenaires"

##### Evolution

Les chantiers développés par le CCDS au centre CEDITA de Nkamu sont les suivants:

- 1) Le développement des pratiques agroécologiques à travers les essais en milieu contrôlé ;
- 2) La Recherche- développement et innovation axées sur la transformation (gingembre), la production des champignons et le séchage des fruits ;
- 3) L'accueil des stagiaires et networking : 5 stagiaires y ont effectué leurs stages académiques
- 4) La formation pour la réinsertion des jeunes désœuvrés en entrepreneuriat agricole dont l'effectif a grimpé à 50 et 15 en sont sortis pour démarrer leurs activités avec un appui en matériel (outils, semences, cheptel de démarrage, etc.) ;

A côté de cela, un autre chantier concerne :

- 5) Le renforcement des capacités de l'équipe de coordination et des agro-vulgarisateurs en méthodologie de conduite CEP qui a eu comme actions majeures la formation continue au sein du CEF (Champs-Ecole des Formateurs), le partage d'outils/fiches techniques CEP.

[Source de vérification : Rapport d'activité du CCDS](#)

- Concernant indicateur [2] "(synapic) Nombre de chantiers d'amélioration organisationnelle (de type EFQM) définis et mis en œuvre par le Réseau SYNAPIC"

##### Evolution

Les indicateurs pour la fin du programme ayant déjà été atteints en 2019, et la pandémie ayant empêché la tenue d'évènements avec participants, les activités liées à cet indicateur ont été limitée.

Nous pouvons tout de même indiquer les activités suivantes :

1. Développement des aspects de recherche opérationnelle & synergies : (1) Suivi du jardin botanique mellifère dans la station de recherche de Luki (JBML) avec l'INERA.
2. L'organisation d'ateliers / colloques et autres évènements : pas d'évènement autorisé.
3. L'accueil de stagiaires et mémorants : un mémoire a été conduit sur l'étude des déterminants des modalités d'installation des ruchers concentrés et de leur localisation, en vue d'analyser de manière systématique les associations apicoles membres de la COAPMA et actives autour de la réserve biosphère de Luki.

[Source de vérification : rapport de mission février 2021.](#)

#### A.1.4 RÉSULTAT R4

##### Les techniques et stratégies d'appui aux agriculteurs familiaux sont capitalisées et échangées

*Le résultat porte sur l'amélioration des stratégies et des techniques d'intervention ciblant l'agriculture familiale. Il s'agit d'organiser des analyses et de la capitalisation s'appuyant sur les savoir-faire des acteurs de terrain. Les données seront partagées avec d'autres acteurs concernés par l'agriculture familiale (ONG*



belges et internationales, monde académique). Des échanges seront organisés par ULB-Coopération et le WWF-Belgique dans le cadre de la synergie de l'Alliance AgriCongo. Ils aboutiront, après capitalisation des différents points de vue, à la production et la diffusion de documents techniques vulgarisés.

Indicateurs	Base line	An 3 atteint	An 4 prévu	An 4 atteint	An 5 prévu	Type
(All) Nombre de techniques/stratégies capitalisées, échangées, diffusées	1	3		4	>= 3	CI
(All) Nombre de pratiques valorisées par les ONG partenaires	0	2		4	>= 3	CI

#### Information détaillée sur les indicateurs

- Concernant indicateur [1] "(All) Nombre de techniques/stratégies capitalisées, échangées, diffusées"

##### Evolution

Les indicateurs pour la fin du programme ayant déjà été atteints en 2019, et la pandémie ayant empêché la tenue d'événements avec participants, les activités liées à cet indicateur ont été limitées.

Pour rappel, certaines activités d'échanges entre acteurs avaient déjà eu lieu :

- 1) Le partage d'outils de gestion de projet avec les partenaires : outils de suivi de proximité, plan de formation « active » basée sur le calendrier apicole, modules de formation, pédagogie active pour le centre CEDITA ;
- 2) L'organisation d'ateliers, formations et visites d'échange avec tous les partenaires du réseau Synapic : atelier sur l'agroforesterie et gestion communautaire des ressources, visites d'échanges sur les ruchers concentrés, formation-action en diagnostics agraires ;
- 3) L'organisation d'une « plateforme d'échanges » réunissant des ONG et fédérations paysannes de partout en RDC, dans le cadre du programme PASPOR de AgriCongo ;
- 4) Le quatrième axe de capitalisation engagé concerne plus particulièrement les publications conjointes faisant suite à la mise en œuvre et collecte de résultats des recherches / études pilotes en cours.

[Source de vérification :](#)

- Concernant indicateur [2] "(All) Nombre de pratiques valorisées par les ONG partenaires"

##### Evolution

A ce jour, les stratégies suivantes ont été incorporées au sein des pratiques de nos partenaires:

- Le CCDS utilise l'approche Champ Ecole paysan (CEP) pour toutes ses activités liées à l'agriculture, notamment auprès de ses autres bailleurs de fonds. ULB-Coopération a formé les animateurs du CCDS pour leur permettre de mettre en place d'autres CEP financés par d'autres bailleurs, permettant un effet levier.
- Les outils de suivi pour CEP utilisées par le CCDS.
- La restitution de la méthodologie du diagnostic agraire, sous forme de restitution-action au sein des CEP, suite à la formation-action au diagnostic agraire.
- L'expériences apicoles sur le rucher-vitrine/rucher-pilote en cours d'introduction au CCDS-Centre CEDITA de Nkamu-Codev dans le cadre stratégique d'intégration de l'apiculture dans leur intervention.

[Source de vérification :](#)